

Jean-Baptiste André Godin à Eugénie Calloch, 5 septembre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (395r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugénie Calloch, 5 septembre 1882, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50791>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 septembre 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Calloch, Eugénie \(1825-1900\)](#)

Lieu de destination allée Duguay-Trouin, Nantes (Loire-Atlantique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin explique à Eugénie Calloch que le Familistère de Guise loge 1 200 membres d'une association industrielle et que les candidat·es aux fonctions de maîtres et maîtresses doivent exprimer leurs prétentions salariales, compte tenu que le loyer, le chauffage ou l'éclairage de leur logement seraient à leur charge.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 7^{me} 12

Madame Calloch,

Le Familistère de Guise est un palais logant 1400 personnes membres d'une association industrielle, ouvriers et employés.

Les conditions des maîtres et maîtresses d'école varient selon la capacité des titulaires. Je ne puis donc déterminer de chiffre d'appointements. C'est aux personnes

mêmes qui s'apprêtent à fixer ce qu'elles veulent gagner, en tenant bien compte que la tête ne paie que des appointements fixes, et que tous les frais de loyer, chauffage, éclairage, etc. restent à leur charge.

Il est bien entendu que je n'accepterai personne qu'après renseignements complets sur la capacité et la moralité.

Veuillez Madame, me répondre en conséquence et agréer, je vous